Durée de carence

Par alice7
Bonjour, je dois signer une rupture conventionnelle après 19 ans de maison(je suis d'accord). je suis cadre, j'aurais 3 mois de préavis (et ma prime de "départ") et je voudrais savoir combien de jours je vais rester sans rien toucher des assedic après la fin de mon préavis. merci
Bonjour,
Du nouveau à votre situation?
Cordialement